Image not found or type unknown

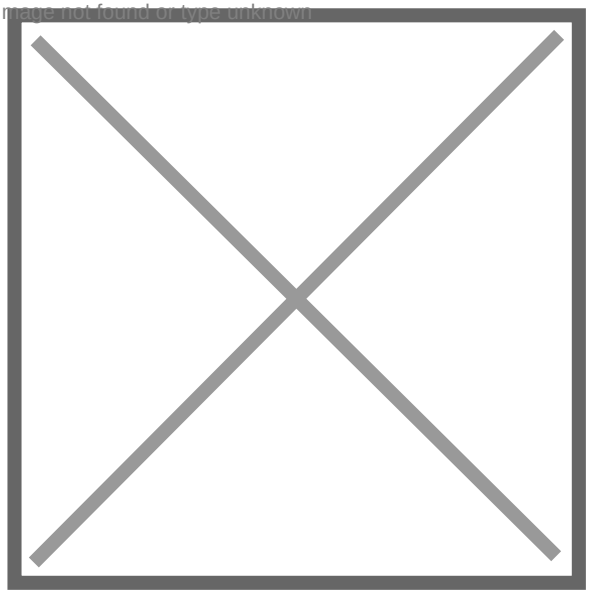

Sans papiers reparter checher le visa dans votre pays

Par **flo030**, le **17/10/2011** à **14:04**

Bonjour,

je voulais simplement indique que pour les sans papiers apres un mariage avec u francais ou francaise le mieux est de repartir dans son pays natal chercher un visa car ici en france , ils vous mettront des batons dans les roues cela va prendre enormement de temps et pas mal d' argent pour fini r en revenir a la case depart c'est a dire votre pays natal cela ira beaucoup plus vite, j'en ai fait les frais moi aussi et pourtant je n'ai pas 20 ans mais presque 50 je possede une maison et je suis fonctionnaire..... alors un bon conseil reparter chez vous le chercher ce fameux visa et n'ecoutez pas les avocats qui vous dise que vous aurez sans probleme votre visa.... ce n'ai que pour vous soutirez de l'argent apres des annees de procedure je connais presque aussi bien le droit des etrangers.....

ceci est un conseil d'ami faites en le meilleur usage.....

Par **mimi493**, le **18/10/2011** à **17:19**

C'est pire que ça, car maintenant ils exigent la preuve que depuis l'entrée régulière, la personne n'est pas ressortie de France, donc ils exigent le passeport (ou les passeports) couvrant la période allant de l'entrée régulière à la demande de visa long séjour en Préfecture.

Or pas mal de pays exige la restitution de l'ancien passeport en délivrant un nouveau et les gens sont coincés.

Par **fatymos**, le **21/10/2011** à **20:22**

bonsoir,

mon mari est partit à marrakech déposer son dossier de demande de conjoint de francais le 7 octobre 2011 on lui à demandé en pièce complémentaire une lettre manuscrite qui explique son parcourt depuis son arrivé en france. le 10 il dépose la lettre une semaine après il reçoit son R-V pour l'OFFI le 04 novembre 2011 jusque là tous va bien mais j'appréhende vu que les lois change tout le temps.

Par **miema**, le **24/10/2011** à **22:30**

fatymos

je ne comprends pas bien, vous dites rdv offi, alors que votre mari est à marakech,
pouvez vous expliquer. OFFI étant enfrance.
cordialement

Par **fatymos**, le **25/10/2011** à **11:53**

bonsoir
au fait c demandé par l'OFFI pour passé le test de francais voila j'en serai un peu plus le 4 novembre c le jour de son r-v

Par **mimi493**, le **16/11/2011** à **02:42**

Pour faire un regroupement familial, vous devez avoir comme revenu au moins le SMIC en moyenne chaque mois sur les 12 derniers mois.
Le visa court séjour est plus qu'aléatoire vu qu'il a déjà prouvé qu'il savait ne pas respecter la loi française en se maintenant illégalement en France

Par **miema**, le **16/11/2011** à **10:49**

bonjour a tous,

mon mari a pu obtenir son visa. en fait cela a été rapide. 3 semaines pour avoir le rdv au

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés

consulat, après 10 jours.

suis à votre disposition pour vous donner renseigments mariage franco algérien.
bonne journée à tous

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés